

Compte-rendu du Conseil Municipal du lundi 17 septembre 2018

Convocation du 12 septembre 2018

Présents : Jean-Paul GARRIGUE, Charles FARGE, Serge DESCAT, Christelle LACHAUD, José RIBEIRO, Samantha KEULEN, Fanny CORNUT, Jacques LARNAUDIE-JOLY, Marc PORTIL (arrivé à 19 h30).

Excusé : Dominique CHANSARD (Procuration à Jean-Paul GARRIGUE)

Secrétaire de séance : Christelle LACHAUD

Ouverture de séance à 19 h 10.

Jean-Paul GARRIGUE préside la séance. Il rappelle que le conseil municipal a décidé d'adhérer au Service Energies du SDE 24. A ce titre, les bâtiments communaux peuvent faire l'objet d'un diagnostic énergétique. Ce diagnostic sera réalisé par la société ALTEREA, bureau d'étude spécialisé choisi par le SDE 24. Le coût de 1 269.60 € TTC sera à la charge de la commune, déduction faite de la participation du SDE 24.

Adopté à l'unanimité.

M. le Maire présente la convention de répartition des charges. Celle-ci définit les modalités et les conditions de remboursement des charges d'occupation par la commune des locaux de l'ALSH propriété du Grand Périgueux, établie entre le Grand Périgueux et la commune de Chalagnac.

Adopté à l'unanimité.

M. le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'un virement de crédits sur le budget primitif 2018 est nécessaire pour pouvoir mandater les factures de Sol-Hydro-Environnement, Altrad et Leroy Merlin.

Compte 2313 = - 2 600 €

Compte 2188 = + 1 700 €

Compte 2031 = + 900 €

Adopté à l'unanimité.

M. le Maire présente, pour l'activité 2017, le rapport d'activité sur le prix et la qualité du service du S.I.A.E.P. des vallées AUVEZERE ET MANOIRE.

Adopté à l'unanimité.

M. GARRIGUE explique aux membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre une délibération pour un encaisser un chèque émis par VITOGAZ pour un montant de 794.41 €. Ce chèque correspond à un trop perçu concernant une livraison de gaz pour le logement du presbytère.

Adopté à l'unanimité.

Un point est fait sur l'état d'avancement de l'adressage. Le dossier est en bonne voie. Le coût des panneaux est à l'étude. Plusieurs pistes sont envisagées : passer par un groupement d'achats (la commune de SARLAT est le coordonnateur) qui n'exige de prendre une délibération ou faire réaliser des devis par des prestataires privés.

La séance est levée à 20H30.

Jean-Paul GARRIGUE

Charles FARGES

Christelle LACHAUD

Fanny CORNUT

Samantha KEULEN

José RIBEIRO

Serge DESCAT

Jacques LARNAUDIE-JOLY